



Résolution

L'Apéroole cool !

Conformément aux souhaits émis lors de la démarche participative *Vieille Ville Plus*, attendu l'acceptation à la majorité évidente contre deux avis contraires par le Conseil de Ville du Postulat développé le 30 octobre 2017 intitulé « Vieille Ville Plus ? Chiche », l'autorité du Conseil de Ville réaffirme par la présente résolution son attachement à ce que les Jardins du Château soient animés par l'association Apéroole dans les plus brefs délais.

En effet, le projet Apéroole répond en tous points aux souhaits de la population, du Conseil de ville et de la Municipalité : c'est une association citoyenne à but non lucratif qui le met sur pied. Celle-ci travaille avec des producteurs locaux, soucieux de la proximité des matières premières qu'ils utilisent. Les responsables de l'association s'engagent à respecter des horaires stricts, à utiliser de la vaisselle recyclable, à mettre à disposition des jeux et animations sans obligation de consommer. Ils ne bénéficient en outre d'aucun traitement préférentiel, s'acquitteront des taxes et des émoluments pour utilisation de la voie publique, et seront même titulaires d'une patente de restauration. Enfin, nous mentionnons que tout le financement de ce service est assumé par les initiants-e-s, qui ont été soutenus par une petite centaine de contributeurs-trices via une plateforme de financement participatif. Le projet Apéroole est désormais bloqué par les oppositions de restaurateurs qui s'appuient notamment sur la clause du besoin abrogée il y a vingt ans.

Le Conseil de Ville estime que l'Apéroole est un projet essentiel pour la qualité de vie de la Vieille Ville de Delémont et soutient résolument ce projet et en appelle à la bienveillance de toutes les parties dans ce dossier.

Pour l'Alternative de Gauche

Camille Rebetez